



[Nom du Fonds/Programme Conjoint]
**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹**

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2010

Intitulé du Programme & référence

- Intitulé du Programme: Appui au Mouvement Féminin et Renforcement des Capacités des Femmes dans la Prévention des Conflits, la Consolidation de la Paix et le Renforcement de l'Unité Nationale
- Réf. du Programme: 00074673
- Réf. Atlas/MDTF:

Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme²

Guinée Conakry /Appui au Mouvement Féminin)

Organisations participantes

- UNFPA

Partenaires de mise en œuvre

- Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance ;
- Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP)
- Coalition Nationale de Guinée /Droits et Citoyenneté des Femmes (CONAG/DCF),
- Women of Africa (WAFRICA),
- Réseau des Femmes du Mano pour la Paix (REFMAP),
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Budget du Programme (US\$)

Contribution du Fonds: 650 000

- *le cas échéant, par agence*

Contribution de(s) agence(s):

- *le cas échéant, par agence*

Contribution du Gouvernement:

Mise à disposition de 3 cadres pour le suivi des différentes activités du Projet

Autres Contributions [donateur(s)]:

Durée du Programme (mois)

Durée totale: 12 Mois

Date de démarrage³: 07 Avril 2010

Date de clôture initiale: Avril 2011. / Date de clôture de la période d'extension sollicitée : 30 AVRIL 2012
(ou date révisée, le cas échéant):

Date de clôture opérationnelle⁴: 31 Décembre 2012

Date prévisionnelle de clôture financière: 31 décembre 2012

¹ Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; le Secteur pour le Fonds fiduciaire pour l'Iraq du GNUD.

³ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MDTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MDTF Office ([MDTF Office GATEWAY](#)).

⁴ Concerne les activités du programme complétées par l'organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MDTF Office.

- (le cas échéant)

TOTAL: 650 000 \$

Evaluation du Programme

Evaluation complétée – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date: _____

Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date: _____

Soumis par:

- Nom: Seynath Aidara
- Titre: Conseiller technique genre
- Organisation participante (“Lead Agency”): UNFPA
- Adresse e-mail: aidara@unfpa.org

I. OBJECTIFS

- ***Indiquer les principaux extrants et leur contribution par rapport aux objectifs du programme :***
- **1). Produit 1 : D’ici la fin du projet, les capacités des Réseaux et Associations de femmes en matière de prévention et de consolidation de la paix sont renforcées :**
- Les activités de renforcement des capacités des organisations de femmes guinéennes en matière de prévention et de gestion des conflits pour la consolidation de la paix ont permis aux femmes de connaître le rôle qu’elles peuvent jouer avant, pendant et après un conflit. Les différentes formations délivrées ont provoqué une prise de conscience qui les a initiées à mettre en place les structures régionales concertations dénommées COREFEM (Conseil Régional des Femmes). Actuellement le processus qui est en cours (2 sur 7 régions en sont dotées), doit aboutir à la mise en place du Conseil Guinéen des femmes (COGUIFEM).
- **Produit 2 : D’ici la fin du projet, les femmes, qui représentent 51% de la population guinéenne, participent effectivement au dialogue politique pour une transition apaisée et réussie**

Les foras régionaux(4) pour déterminer la vision des femmes des 4 régions naturelles (N’Zérékoré, Kankan, Labé et Kindia) afin d’identifier les obstacles à leur participation au dialogue politique suivis des actions de plaidoyers en direction du Gouvernement, des Autorités locales, des leaders communautaires et religieux pour un meilleur accès des femmes aux sphères de prise de décisions politiques ont permis l’insertion dans le code électoral, d’un quota de 30% de femmes pour les élections législatives, communales et communautaires. Les récentes nominations comme conseillères au cabinet du Président de la République et des Ministères ainsi qu’à la tête de deux (2) Préfectures (Forécariah et Dubréka) constituent une avancée pour la matérialisation du principe de l’égalité entre homme et femme consacré par la Constitution et la CEDAW & ReCS/NU 1325, 1820, 1888 et 1889.

- **Produit 3 : D’ici la fin du projet, la lutte contre les violences faites aux femmes est renforcée dans le pays :**

La mise en place des 3 centres pilotes de prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) à l’Hopital Jean Paul II et Centre de Santé de Yimbaya à Conakry et l’Hôpital régional de N’Zérékoré et puis la formation de 60 prestataires de services de santé (gynécologues, sages femmes, médecins) ont permis de lancer le processus d’opérationnalisation . Le processus dans les semaines qui suivent avec la mise à disposition des kits médicaux et de bureaux pour les animateurs desdits centres pilotes.

- ***Expliquer le lien entre le programme et le Cadre de planification stratégique (de l’ONU) guidant les opérations du Fonds/Programme conjoint.***

Ce projet vise à renforcer la contribution et le rôle des femmes et des filles au processus de prévention des conflits et de consolidation de la Paix en Guinée. Il concourt aux priorités nationales en matière de promotion des droits humains et de consolidation de l’Etat de droit. Le projet permet aussi de mieux répondre aux exigences des conventions internationales notamment la CEDAW et les ReCS 1325 des NU et ses annexes.

II. RESSOURCES

Resources financières:

Le budget initial est de 650.000 dollars US

Les dépenses au 31 Décembre 2010 : 442 .032\$

Le taux de décaissement : 68 %

- **Indiquer les autres sources de financement disponibles pour le programme, le cas échéant :**
Le projet n'a bénéficié d'aucun financement extérieur
- **Indiquer les révisions budgétaires approuvées par l'organe de décision concerné, le cas échéant.**
(Il n'y a pas eu de révision budgétaire)
- **Indiquer les enseignements tirés et contraintes identifiées dans le processus du mécanisme financier, les délais dans l'obtention des transferts, les défis éventuels, la nécessité d'une meilleure coordination, etc.**
 - Le projet a connu un retard dans la mise en place des fonds ce qui a amené les parties prenantes à **approuver le projet par une procédure spéciale accélérée** ;
 - Retard dans le dépôt des pièces justificatives des dépenses constitue les difficultés majeures avec les ONGs dont les responsables qui sont souvent des volontaires ne disposent de capacités suffisantes en matière de gestion administrative et financière ;
 - Le mode d'exécution étant direct (voir le contrat des ONGs)

Défis :

- Formation des partenaires d'exécution en matière de planification, de gestion et de suivi de projet
- Renforcement de la coordination de l'organisation réunions de staff et réunions élargies à la partie nationale (Gouvernement et ONGs) en vue de renforcer leur implication.
- Organisation des rencontres périodiques avec les médias locaux en vue de diffuser des principaux résultats obtenus par le projet

Ressources humaines:

- ***Personnel National: Préciser le nombre et type de personnel (opérations/programme).***

Les activités sont coordonnées par un Expert National Genre qui a été recruté par L'UNFPA et une cellule d'appui technique composée de 4 fonctionnaires. Il s'agit d'une (1) Coordinatrice et de trois (3) Assistants, tous nommés par le Ministre des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance.

Personnel International: Préciser le nombre et type de personnel (opérations/programme).

Le projet ne dispose pas de personnel international

III. ARRANGEMENTS DE GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME

- Décrire les mécanismes de mise en œuvre et expliquer, le cas échéant, comment ils ont été adaptés pour atteindre un impact optimal :
La gestion du projet s'effectue par le mode DEX (Exécution directe). Les fonds sont gérés par l'UNFPA. Avant de procéder à leur transfert, il prend des précautions ci-après :
 - S'assurer que les résultats attendus et les activités programmées sont bien définis ;
 - Garantir l'atteinte des résultats à partir des ressources disponibles ;
 - Faciliter les relations entre le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance et les autres départements ministériels, ONGs partenaires d'exécution et autres des bénéficiaires ;
 - Valider les rapports financiers.

Les activités sont exécutées par la partie nationale : le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance(MASPFE), le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) et les organisations non gouvernementales (ONGs) locales.

Le MASPFE assure la planification, le suivi et la coordination des activités.

Les ONGs qui sont au nombre de 4 assurent la mise en œuvre des activités sur toute l'étendu du territoire national.

NB : Toutes ces interventions sont supervisées par l'unique comité de pilotage du Programme FCP

- Décrire les procédures d'approvisionnement utilisées et expliquer toute modification par rapport aux procédures standard.
 - Remise de fonds par l'UNFPA à la Direction nationale de la Promotion Féminine(DNPF) qui abrite la Cellule de coordination du Projet et les ONGs sur la base d'une programmation d'activités ;
 - Signature d'un mémorandum entre l'UNFPA et les partenaires d'exécution (, ONGs) ;
 - Justification des fonds avancés à l'attention de l'UNFPA avec transmission des justificatifs financiers et des rapports techniques des activités ;
 - Les procédures de gestion sont celles de l'UNFPA (mise en concurrence stricte, audit par un cabinet indépendant).

- ***Décrire le(s) système(s) de suivi utilisé(s) et expliquer comment les enseignements tirés ont été pris en considération dans la gestion du programme.***

Le suivi des activités s'effectue par :

- Réunions hebdomadaires du Staff de l'unité du du programme de l'UNFPA-Guinée ;
 - Réunions périodiques de coordination regroupant le staff de la cellule de coordination du projet, les responsables d'ONGs et UNFPA
 - Rencontres mensuelles inter agence (SNU)
 - Rencontres du Groupe Thématique Genre
 - Revues trimestrielles
 - Revue annuelle du Système des Nations Unies
 - Missions de terrain
-
- ***Fournir les détails des évaluations ou études éventuelles menées sur le programme.***
 - Il n'y a pas eu encore d'étude menée sur le projet

IV. RESULTATS

Sur la période considérée :

- ***Résumer les progrès réalisés par le programme par rapport aux objectifs et résultats escomptés. Expliquer tout écart dans l'atteinte des résultats par rapport à ceux initialement prévus :***
 - a) Les activités de renforcement des capacités des organisations de femmes guinéennes en matière de prévention et de gestion des conflits pour la consolidation de la paix ont permis aux femmes de connaître le rôle qu'elles peuvent jouer avant, pendant et après un conflit. Les différentes formations délivrées ont provoqué une prise de conscience qui les a incitées à mettre en place les structures régionales concertations dénommées COREFEM (Conseil Régional des Femmes). Actuellement le processus qui est en cours (2 sur 7 régions en sont dotées), doit aboutir à la mise en place du Conseil Guinéen des femmes (COGUFEM).

- ***Indiquer les principaux résultats obtenus et indiquer le nombre, la nature des activités (intrants), le taux de réalisation des activités et leurs bénéficiaires :***

Produit 1 : D'ici la fin du projet, les capacités des Réseaux et Associations de femmes en matière de prévention et de consolidation de la paix sont renforcées:

(i) 150 personnes (*magistrats, auxiliaires de justice, militaires, des paramilitaires et leaders religieux*) ont reçu une formation sur le contenu et le plan d'actions opérationnel des résolutions 1325 et 1820. Le taux de réalisation est de 100% ;

(ii) Tenue de la conférence sous régionale sur l'implication des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix avec des participants de pays limitrophes qui sont en crise et en post crise notamment. 80 participants de la Côte d'Ivoire, du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée ont pris part à ladite conférence. Le taux est de 100% ;

(iii) Organisation de deux grandes caravanes de la paix dans 4 régions du pays : Kindia, Labé Kankan et N'Zérékoré par les ONGs REFMAP et CONAG-DCF. Les deux caravanes été conduites par les femmes qui ont diffusé différents messages relatifs à la consolidation de la paix dans les langues locales en direction des populations. Le taux de réalisation est de 100% ;

(iv) La tenue de 5 ateliers régionaux de vulgarisation des résolutions 1325 et 1820 organisés par le ministère des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance a été une occasion pour les magistrats, les auxiliaires de justice, les militaires, les paramilitaires et les leaders religieux d'élaborer des plans d'action sectoriels pour diffuser ces instruments juridiques au niveau de leurs entités. Ces activités ont suscité beaucoup d'engouements au niveau des participants à l'intérieur du pays. Partout les bénéficiaires ont unanimement recommandé d'étendre la formation à d'autres couches professionnelles pour une meilleure appropriation nationale desdites résolutions. Le taux est de 100% ;

(V) L'organisation des caravanes a été un moment de grande mobilisation sociale des régions de Kankan, de N'Zérékoré, de Labé et de Kindia. Organisées par les ONGs CONAG-DCF et REFMAP, ces caravanes ont connu une mobilisation populaire et de près de 2 millions de femmes/filles des localités traversées ont été sensibilisées sur les vertus de la paix et le renforcement de l'unité nationale. L'activité a été fortement soutenue par les autorités transitoires locales, les leaders religieux et communautaires, les associations et ONGs féminines et de jeunes. Les images de cette caravane ont également été diffusées à la télévision nationale.

Produit 2 : D'ici la fin projet, les femmes, qui représentent 51% de la population guinéenne, participent effectivement au dialogue politique pour une transition apaisée et réussie :

(i) Quatre foras régionaux pour déterminer la vision des femmes des 4 régions naturelles, afin d'identifier les obstacles à leur participation au dialogue politique ont été organisés par les ONG REFMAP et CONAG DCF. Le but de ces foras était de créer un espace de concertation entre les femmes leaders pour échanger et identifier les obstacles à leur participation au dialogue politique et déterminer les voies et moyens de lever ces contraintes et constituer, surtout au niveau de leurs entités respectives, des groupes de plaidoyer pour l'implication des femmes dans le dialogue social et politique pour une transition apaisée. Un forum national a été organisé à Conakry par le REFAMP en collaboration avec CONAG et REFMAP. Il a réuni les participantes de toutes les régions du pays. La rencontre a été sanctionnée par la validation d'un PAO national relatif à la participation des femmes au dialogue politique et social. Le taux de réalisation est de 100% ;

(ii) Les activités de plaidoyer sur le positionnement des femmes en direction du nouveau régime, les instances de transition et les partis politiques pour un meilleur accès des femmes aux sphères de prise de décisions politiques ont démarré par une marche pacifique des réseaux de femmes membres de l'ONG CONAG et d'autres associations féminines. Des actions de plaidoyer, démarrées en janvier dernier à Conakry avec certains départements ministériels se poursuivent actuellement en zone rurale. L'objectif recherché est de promouvoir plusieurs femmes à des postes de prise de décisions soit au sein de l'administration ou au sein des partis politiques à travers leur inscription massive aux listes électorales. Le taux est de 70% ;

Produit 3 : D'ici la fin du projet, la lutte contre les violences faites aux femmes est renforcée dans le pays :

(i) La mise en place des 3 centres pilotes de prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) est en cours de réalisation. Ces centres sont : Hôpital Jean Paul II et centre de santé de Yimbaya à Conakry et l'Hôpital régional de N'Zérékoré. 60 prestataires de services de santé (gynécologues, sages femmes, médecins) des centres pilotes de Conakry ont été formés en accueil et prise en charge des violences basées sur le genre. Cette formation a été réalisée par la direction régionale de la santé de la ville de Conakry (DSVCo). Les kits médicaux et de matériels de bureau destinés aux centres sont en cours de livraison. Le taux de réalisation est de 80% ;

(ii) La Sensibilisation des acteurs locaux (religieux, notables, leaders d'opinion) sur la prévention des violences basées sur le genre (litiges familiaux, MGF, viol, accès à l'héritage a été réalisée entièrement par le Ministère des Affaires Sociales. Le taux est de 100%.

- ***Le cas échéant, expliquer les retards dans l'exécution du programme, la nature des contraintes, les mesures prises pour atténuer de futurs retards et les enseignements tirés.***

L'activité a connu quelques perturbations dues essentiellement à la lenteur du processus électoral provoquant des tensions dans le pays. Ce qui a amené les autorités à suspendre toutes les manifestations à caractère politique et social.

- ***Dresser la liste des principaux partenaires, et expliquer leur contribution dans l'accomplissement des résultats. Indiquer tout autre fait marquant et les questions transversales pertinentes.***

1. Le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance a contribué à :

- Vulgariser le contenu de la résolution 1325 et annexes, la Stratégie et Enquête nationale réalisées sur les violences basées sur le genre en Guinée ;
- Mettre en place le Conseil Régional des Femmes en Haute Guinée
- Elaborer et valider un plan d'action régional sur la résolution 1325 lors d'une conférence sous régionale des pays de l'Afrique de l'ouest
- Créer un centre de prise en charge psychosociale et médicale VBG (Hôpital Jean Paul II)
-

2. Ministère de la Santé publique a :

- Assuré la formation des prestataires de santé en matière de prise en charge des VBG
- Abrité 2 Centres VBG au niveau de 2 hôpitaux (Conakry et N'Zérékoré).

3. Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix (REFMAP) a :

- Contribué à la formation des groupements en technique de prévention des conflits ;
- Organisé en haute Guinée et Forêt, les caravanes de sensibilisation des populations sur les vertues de la paix et organisation des campagnes de plaidoyers en direction des autorités communautaires ;

4 Coalition nationale de Guinée des droits et Citoyenneté des Femmes (CONAG-DCF) a contribué à l'organisation des fora régionaux en faveur de la participation des femmes dans le processus de dialogue politique et les caravanes de sensibilisation sur les vertues de la paix des populations de la zone côtière et la moyenne Guinée et ainsi que l'organisation des campagnes de plaidoyers en direction des autorités communautaires desdites régions ;

5. Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP) a œuvré dans le leadership féminin. En plus des fora régionaux, elle a organisé un forum national d'identification des obstacles liés à la participation des femmes à la vie politique ayant abouti à l'adoption d'un plan d'action national.

6. WAFRICA a développé un programme de formation sur le contenu de la résolution 1325 et les rôles des femmes dans le processus de consolidation de la paix l'intention des journalistes et communicateurs traditionnels. Ces ateliers ont abouti à l'élaboration des messages clés à diffuser à la radio et à la télévision.

- ***Fournir une évaluation du programme basée sur des indicateurs de performance, tels qu'indiqués dans le document de programme, en utilisant le modèle de la Section VI.***

V. FUTUR PLAN DE TRAVAIL (le cas échéant)

- **Lister les activités et dépenses pour la période à venir (1 Janvier-31 Décembre 2011), en utilisant les enseignements tirés de la période précédente :**

Aucun plan d'action des activités n'est pas encore finalisé. Seulement des dispositions ont été prises pour accélérer le décaissement des fonds.

- **Signaler toute déviation importante des stratégies, objectifs et résultats-clés initiaux.**
Il n'y a pas eu de déviation au niveau des stratégies, objectifs et résultats-clés initiaux.

VI. EVALUATION EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Indicateurs de performance	Indicat. de référence	Indicateurs cibles	Objectifs/ Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification	Commentaires éventuels
Résultat 1: Les capacités des Réseaux et Associations de femmes en matière de prévention et de consolidation de la paix sont renforcées							
Résultat 1.1 - Renforcer les capacités des organisations de femmes guinéennes en matière de prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix ;	Indicateur 1.1.1 Les capacités des femmes renforcées prévention et gestion de conflits	0	240	180	60	Rapports d'activité	¾ sous activités sont réalisées. La dernière sous activité qui est prévue à Boké sera d'ici la fin du mois de mai 2011 par l'ONG CONAG DCF
	Indicateur 1.1.2 Nombre d'ateliers régionaux sur le contenu et le PAO des résolutions 1325 et 1820	0	5	5	N A		
Résultat 1.2 Donner plus de visibilité aux actions, des plates formes fédératives des femmes dans la prévention	Indicateur 1.2.1 % de la population sur la culture de la paix	0	3000.000	1800000	1200000		Indicateur n'a pas été atteint en raison du socio politiques que le pays a connu.
	Indicateur 1.2.2 Nombre argumentaires religieux élaborés	0	2	0	2	Date de la demande de financement	Activité encours de réalisation. Le retard est dû faible niveau d'engagement du partenaire

	Indicateur 1.2.3 Nombre de radio diffusant les messages relatifs à la paix et l'unité nationale	0				Programme radio	
	Indicateur 1.2.4 Nombre d'administrateurs formés	0	200	150	50	Rapport	
Résultat 2 : Les femmes, qui représentent 51% de la population guinéenne, participent effectivement au dialogue politique pour une transition apaisée et réussie							
Résultat 2.1 La participation effective des femmes 51% de la population guinéenne au dialogue politique pour une transition .	Indicateur 2.1.1 Nombre de foras organisés Les obstacles sont identifiés	0	5	5	0	- Rapport d'activité - Document de la vision	
	Indicateur 2.1.2 Un PAO est élaboré et mis en œuvre	0	1	1	0	rapport	
	Indicateur 2.1.3 Un Conseil guinéen des femmes mis en place et opérationnel	0	1	0	1		Retard est dû au changement de méthodologie par les responsable ministère de la promotion féminine qui a décidé la mise en place des conseils régionaux avant le conseil national
Résultat 2.2 Quota à 30% de représentativité des femmes dans les listes électorales	Indicateur 2.2.1 % des femmes dans les instances de prises décision	Non disponible (ND)	30%		0	Résultats des élections	Activité encours de préparation

	Indicateur 2.2.2 Un plan de communication élaboré	0	1	1	0	Rapport	Activité encours d'exécution
	Indicateur 2.2.3 Un programme radio mis en oeuvre	0	0	0	0		
Résultat 3 : La lutte contre les violences faites aux femmes est renforcée dans le pays							
Résultat 3.1 Une structures de prise en charge médicale; psychosociale et légale fonctionnelles	Indicateur 3.1.1 % des femmes ayant fait l'objet de violence	0	1	3	+2	Rapport	
Résultat 3.2 200 personnes victimes de VBG sont prises en charge	Indicateur 3.2.1 Nombre d'acteurs locaux sensible sur la lutte contre les VBG	0	20	60	+ 40 mobilisation fort des partenaires	Rapport	60 agents de santé et animateurs ont reçu une formation en accueil prise en charge médicale et psycho sociale en vue de rendre fonctionnel les 3 Centres pilote VBG
	Indicateur 3.2.2 % de personnel de securité en prévention et la lutte contre les violences basée sur le genre	-	-	-			A ce niveau il de sensibilisation par les medias
	Indicateur 3.2.3 Nombre de formation des forces de sécurité qui intègrent le module visant la lutte contre les VBG	-	-	-			Les efforts encours pour intégrer cet aspect dans les curriculum de formation dans les Ecoles

